

10:00 – 10:30 h	Débat
10:30 – 11:00 h	PAUSE CAFÉ
11:00 h – 11:40 h	Deuxième session : Changements anticonstitutionnels et droit international
	<p><i>M. Claudio Zanghi</i> Professeur émérite de droit international à l'Université la Sapienza, Rome «Les limites à la souveraineté des États découlant de l'évolution du droit international»</p> <p><i>Mme. Hager Gueldich</i> Maître-assistant à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis Coordinatrice de l'URD/IJIDCC «L'ingérence démocratique : peut-on imposer la légitimité démocratique par la force armée ?»</p>
11:40 – 12:00 h	Débat
12:00 – 14:00 h	DÉJEUNER
14:00 – 14:40 h	Troisième session :
	<p><i>M. Giancarlo Guarino</i> Professeur de droit international à l'Université de Naples Federico II «Autodétermination des peuples, respect de la volonté populaire et 'African Charter on Democracy' ».</p> <p><i>M. Blaise Tchikaya</i> Professeur de droit international à l'Université de Paris XIII Villetaneuse Membre de la Commission de l'Union africaine sur le droit international «Le crime de droit international lié au changement de gouvernement : quelques questions de procédure»</p>
14:40 – 15:15 h	Débat
15:15 – 15:45 h	PAUSE CAFÉ

15:45 – 16:10 h	Quatrième session :
	<p><i>M. Nidhal Mekki & Mme. Wafa Zaafrane</i> Doctorants à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis «Les révolutions arabes et le droit international»</p> <p><i>M. Rahim Kherad</i> Professeur de droit international à l'Université D'Angers «Réflexions sur le changement anticonstitutionnel de gouvernement en Libye»</p>
16:10 – 16:40 h	Débat
16:40 – 17:10 h	PAUSE CAFÉ
17:10 – 17:30 h	<p><i>M. Hatem Ben Salem</i> Professeur à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis Ancien Ministre Conclusions</p>

Konrad-Adenauer-Stiftung
14, Rue Ibrahim Jaffel
TN-1082 El Menzah IV - Tunis
Tél.: (216) 71 751 420 / 71 237 525
Fax : (216) 71 750 090
Info.Tunis@kas.de
www.kas.de/tunisie

SIMPACT



L'Unité de Recherche en Droit International,
Juridictions Internationales
et Droit Constitutionnel Comparé

et

la Konrad-Adenauer-Stiftung

organisent

un colloque international

Changements anticonstitutionnels de gouvernement : approches de droit constitutionnel et de droit international

PROGRAMME



Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis
4 et 5 avril 2013

Jeudi 4 avril 2013

8:30 – 9:00 h

Inscription

9:00 – 10:00 h

Session inaugurale

M. Rafâa Ben Achour

Directeur de l'Unité de recherche en droit international, juridictions internationales et droit constitutionnel comparé et membre de la Commission de l'Union africaine sur le droit international

M. Hardy Ostry

Représentant résident de la Konrad-Adenauer-Stiftung à Tunis

*Allocution d'ouverture**M. Michael Gahler*

Membre du Parlement Européen et ancien Chef de la Mission d'Observation Électorale de l'Union Européenne en Tunisie 2011

M. Rafâa Ben Achour

Rapport introductif

10:00 – 11:00 h

Première session : Changements anticonstitutionnels et organisations internationales

M. Paul Tavernier

Professeur émérite à l'Université de Paris XI

«Les organisations internationales et les changements anticonstitutionnels»

M. Michael Gahler MPF

«Les changements anticonstitutionnels et la perspective du Parlement Européen»

Mme. Sophie Berger

Doctorante contractuelle à l'Université Paris V Descartes

«La contribution du Conseil de sécurité dans la prévention et la gestion des changements anticonstitutionnels»

M. Aymen Salama

Professeur de droit international à l'Université du Caire

«Recent Role of Security Council in Safeguarding Democracy»

11:00 – 11:30 h

Débat

11:30 – 12:00 h

PAUSE CAFÉ

12:00 – 12:40 h

Deuxième session :

Mme. Valentina Zambrano

Maître-assistant en droit international à la Faculté de droit de l'Université des Etudes Niccolò Cusano, Rome
«L'Union Européenne et le changement antidémocratique de gouvernement»

Mme. Noura Kridis

Maitre- Assistant à la Faculté de sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

«La CEDEAO et les changements anticonstitutionnels»

12:40 – 13:00 h

Débat

13:00 – 15:00 h

DÉJEUNER

15:00 – 16:00 h

Troisième session : Changements anticonstitutionnels, révisions intempestives de la constitution

M. Dominique Rousseau

Professeur de droit constitutionnel à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

«Une théorie juridique des changements anticonstitutionnels de gouvernement est-elle possible ?»

Mme. Jacqueline Guillenmidt

Membre du Conseil Constitutionnel Français

«Le contrôle des révisions des constitutions par les cours constitutionnelles»

M. Khaled Naciri

Professeur de droit constitutionnel à l'Université de Casablanca

Ancien Ministre

«Les révolutions arabes à l'assaut de systèmes constitutionnels obsolètes»

16:00 – 16:30 h

Débat

16:30 – 17:00 h

PAUSE CAFÉ

17:00 – 18:00 h

Quatrième session :

M. André Roux

Professeur de droit constitutionnel, Institut d'Etudes Politiques d'Aix en Provence

«Changements inconstitutionnels de régime à travers l'histoire constitutionnelle française»

Mme. Sana Gouia

Doctorante à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

«Bilan des révisions de la Constitution de la Tunisie de 1959 : Une atteinte à la Constitution par des changements anticonstitutionnels»

M. Yadh Ben Achour

Doyen Honoraire de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

Membre du Comité des droits civils et politiques des N.U

«Vers une Cour constitutionnelle internationale»

18:00 – 18:30 h

Débat

Vendredi 5 avril 2013

9:00 – 10:00 h

Première session : Crise électorale et solutions préventives

Mme. Nadia Akacha

Assistante à la Faculté de droit et de sciences politiques de Tunis

«Crise électorale et changement anticonstitutionnel de gouvernement»

M. Rainer Arnold

Professeur de droit constitutionnel à l'université de Regensburg

«Les moyens constitutionnels susceptibles d'assurer la démocratie et de prévenir les changements anticonstitutionnels : la perspective de l'Allemagne (avec des références comparatives à d'autres pays européens)»

Mme. Coral de Mar Carvajal Arroyo

Doctorante à l'Université Roi Juan Carlos à Madrid

«Pouvoir constituant et changements anticonstitutionnels de gouvernement: approche comparée des expériences espagnole et tunisienne de transitions démocratiques»